



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 12 JUILLET 2016

L'an deux mil seize, le douze du mois de juillet, à 20 h 30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alain BOURRIER, Maire.

Présents : MM. AMIOT Catherine, DESPORTES Philippe, LEMERCIER Florence, MACQUET Laurent, MOREAU Pierre, NOILOU Jean-Claude, PREZELIN Laëtitia, SANTENAC Rachel, SIMON Alain.

Absentes excusées : MM. BIDAULT Bénédicte, PIFFARD Valérie.

Pouvoir : Mme BIDAULT Bénédicte à Mme PREZELIN Laëtitia
Mme PIFFARD Valérie à Mme SANTENAC Rachel

Secrétaire de séance : M. DESPORTES Philippe

Convocation du 05/07/2016

ORDRE DU JOUR

- 1) Avis sur l'étude d'une commune nouvelle de périmètre plus restreint**
- 2) Finalisation de l'acquisition d'un terrain sans maître**
- 3) Rapport des commissions**
- 4) Informations – Questions diverses**

*M. le Maire demande d'ajouter un sujet à l'ordre du jour : Transfert de la compétence « Eclairage Public » de la Communauté Candéenne de Coopérations Intercommunales au profit du SIEMML : **Approuvé à l'unanimité***

1 – AVIS SUR L'ETUDE D'UNE COMMUNE NOUVELLE DE PERIMETRE PLUS RESTREINT

Délibération n°2016071201

Compte tenu du vote négatif, le 14 juin 2016, de deux communes de la Communauté de Communes du Haut Anjou quant à la création d'une commune nouvelle à l'échelle de l'actuel EPCI, M. le Maire demande au Conseil de se prononcer sur la question suivante :

La Commune de Brissarthe doit-elle participer, au cours du second semestre 2016, aux études destinées à définir un périmètre plus restreint pour la création d'une commune nouvelle ?

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a donné un avis favorable à la question et a décidé de créer deux groupes de travail. Le premier participera aux travaux initiés par la commune de Champigné pour étudier une commune nouvelle à huit communes, le second sera dédié à l'étude d'une commune nouvelle de périmètre plus restreint.

2 – FINALISATION DE L'ACQUISITION D'UN TERRAIN SANS MAITRE

Délibération n°2016071202

M. le Maire demande à M. Noilou de quitter la séance et il ne participe pas au vote.

M. le Maire donne lecture d'un courrier de Maître SIMONET Manuel - notaire à Châteauneuf - concernant la proposition d'achat d'un terrain sans maître cadastré D 186.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Accepte la proposition de Maître SIMONET pour le compte de M. NOILOU Jean-claude qui est d'acheter la parcelle cadastrée D 186 pour 100 € et de laisser à la charge de l'acquéreur tous les frais administratifs.
- Subordonne cette vente à l'achat simultané de la partie du chemin communal jouxtant les parcelles cadastrées D 761-157-158-159-160 appartenant à M. Noilou Jean-Claude à 1 € symbolique en laissant les frais administratifs à la charge de l'acquéreur
- Décide que les deux affaires sont non dissociables

M. Noilou regagne la séance.

3 - TRANSFERT DE LA COMPETENCE « ECLAIRAGE PUBLIC » DE LA COMMUNAUTE CANDEENNE DE COOPERATIONS INTERCOMMUNALES AU PROFIT DU SIEML

Délibération n°2016071203

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1321-1, L.1321-2, L.5212-16 et L.5212-17,

Vu l'arrêté préfectoral n°2016-09 du 1^{er} février 2016 adoptant les nouveaux statuts du SIEML ainsi que la délibération du Comité Syndical du 16 juin 2015 approuvant la modification les statuts du Syndicat (gouvernance, compétences et coopérations),

Vu les statuts du Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine et Loire et notamment ses articles 4, 6 et 7,

Vu la délibération de la communauté candéenne de coopérations intercommunales en date du 22 mars 2016 demandant de transférer la compétence éclairage public et la maintenance au profit du SIEML pour les zones d'activités, industrielles, artisanales suivantes : ZA du Bois Robert (ANGRIE), ZA du Petit Gué (ANGRIE), ZA de Rochebrun (ANGRIE), ZA des Hirondelles (LOIRE), ZA des Buissonnets (CHAZE SUR ARGOS), ZA de l'Erdre (FREIGNE), ZA du Petit et du Grand Tesseau (FREIGNE), ZI de la Ramée (CANDE), ZA du Fief Briand (CANDE), ZA de la Gare (CANDE), ZA des Fosses Rouges (CANDE),

Vu la délibération du Comité Syndical n° 37/2016 du 26 avril 2016 donnant un avis favorable à ce transfert,

Le Conseil Municipal de BRISSARTHE :

A l'unanimité des membres présents et représentés,

DONNE UN AVIS FAVORABLE à l'adhésion, au SIEML, de la communauté candéenne de coopérations intercommunales au titre de la compétence optionnelle de «l'éclairage public ».

4 - RAPPORT DES COMMISSIONS

Com Finances → M. Moreau

Subventions DETR : Aménagement sécuritaire Rue de la Mairie : 8 235 € - Mini-stade : refusée

Com Urbanisme → M. Moreau

Logement communal au-dessus de la Mairie : Etat des lieux fait avant travaux. 1 autre état des lieux sera fait après travaux : Budget peintures 300 € - DPE : prendre rdv.

Eglise : urgence des travaux de purge du clocher et pose filet de protection puisque chute de pierres dans le terrain de M. Debarle → Devis à demander à Dainvaux et Bonnel – Décision d'arrêter l'angélus pour des raisons de stabilité du clocher.

Garderie : travaux de peinture et sol commencés.

Com. Voirie → M. Bourrier

Devis Jugé pour travaux du Chemin de Vaux : ok – Devis reçus Ent Jugé pour Chemins des Chataigniers et des Gentilleries : Ok

Com Culture – Tourisme et Vie Locale → Mmes Prézelin et Amiot

Bilan Fête de la musique le Samedi 18/06 – Proposition de création d'une association pour gérer la salle des Pimprenaux lors de manifestations, projet de statuts : à revoir en septembre avec une date pour une assemblée générale. Courrier Brissarthe Bouquine : Demande de travaux.

Com. Communication → Mme Santenac

Courrier de Brissarthe : demande de respecter les dates pour la publication des articles.

Com DICRIM → M. Simon

Réunion sera fixée en septembre pour finaliser les documents DICRIM.

Com. Affaires Scolaires → Mme Lemercier

Rentrée scolaire 2016/2017 : Effectif 60 élèves + 2 – 3 classes : 1- PS/MS/GS 2- CP/CE1 3- CE2/CM1/CM2 – Remerciement pour verrou préau – TAP : 44 enfants 45 min sur 4 j.

SICTOM → Mme Amiot

Passage 1 fois tous les 15 j en latéral à partir de janvier 2018 - pour janvier 2017 : changement du/des bac(s)

Sécurité → M. Noilou

Capacité actuelle d'accueil de la salle des Pimprenaux : 19 personnes. Mise en conformité pour accueillir 50 personnes : Déclaration ERP.

5 – INFORMATIONS – QUESTIONS DIVERSES

- Courrier de Brissarthe Bouquine : remerciement achat de meubles
- Prochain conseil municipal le **Jeudi 1^{er} septembre 2016 à 20 h 30**

Sans autre question, la séance est levée à 23 h 00.

FEUILLE D'ÉMARGEMENT

BOURRIER Alain – Maire		LEMERCIER Florence	
MOREAU Pierre – Adjoint au Maire		MACQUET Laurent	
SIMON Alain – Adjoint au Maire		NOILOU Jean- Claude	
AMIOT Catherine – Adjointe au Maire		PIFFARD Valérie	Pouvoir à Mme Santenac
BIDAULT Bénédicte	Pouvoir à Mme Prézelin	PREZELIN Laëtitia	
DESPORTES Philippe		SANTENAC Rachel	